

VITRAC 77



**NETTOYANT, DEMOUSTIQUANT, DEGIVRANT,
ANTIGEL SPÉCIAL LAVE-GLACES des VÉHICULES**



- ✓ Actif sur les impacts d'insectes
- ✓ effet antistatique contre l'adhérence des poussières
- ✓ Auto-séchant, ne laisse pas de traces
- ✓ Usage possible en agroalimentaire 
- ✓ Prolonge la durée de vie des racleurs
- ✓ Usages toutes saisons

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	: 950 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
INFLAMMABILITE	: INFLAMMABLE CLASSE A2
POINT D'ÉCLAIR	: 34 degrés. Afnor coupe fermée
COULEUR	: Bleue.
ODEUR	: Senteur printanière

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Produit de haute concentration en matières actives.

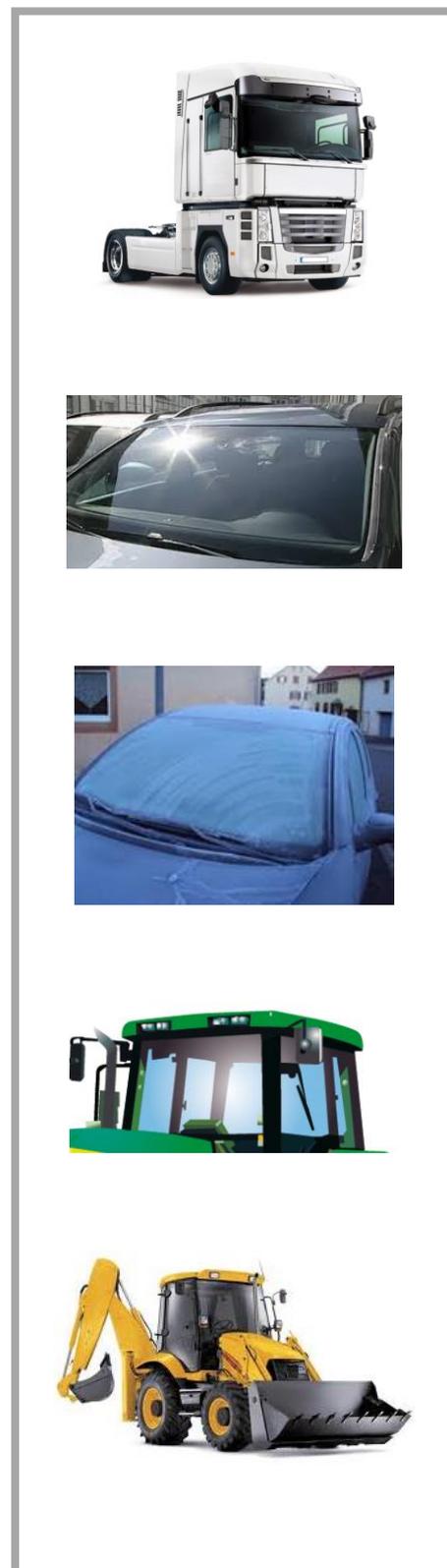
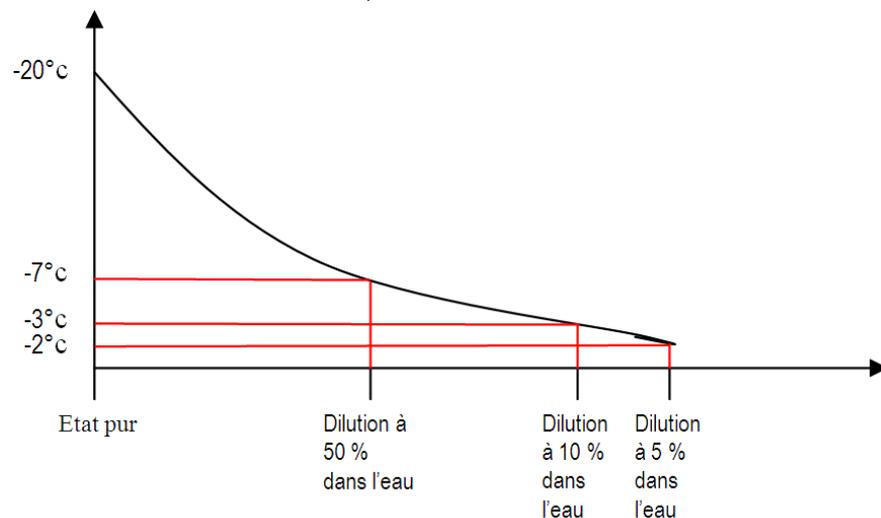
Economique : faible consommation de produit.

Pouvoir nettoyant élevé.

Redonne la transparence aux vitres, pare-brise, favorise la visibilité, améliore les conditions de sécurité.

Réduit la fréquence de changement des racleurs d'essuie-glace.

Utilisations en toutes saisons été, hiver



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Appliquer par vaporisation sur les vitres, pare-brise, dilution de 1 partie de produit pour 2 à 10 parties d'eau.



Addition directe dans le réservoir lave glace des véhicules.



Température de protection souhaitée	Dilution
- 20 °c	A l'état pur
- 7 °c	1 partie de produit pour 1 partie d'eau
- 3 °c	1 partie de produit pour 9 parties d'eau
- 2 °c	1 partie de produit pour 15 parties d'eau



PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de fonctions à caractère dégraissants, mouillants, dispersants, fonction antigel

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS



ATTENTION

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

utilisations réservées aux professionnels

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Observer les précautions de stockage manipulation des produits inflammables.

Conserver hors de la portée des enfants.

Refermer l'emballage après utilisation.

Stocker et utiliser dans des endroits frais et convenablement ventilés.

Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas fumer.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.